

SCP LECOQ-VALLON & FERON-POLONI

Avocats

14, rue Jacques Bingen 75017 PARIS

Tél. : 01.53.04.97.77 – Fax 01.53.04.97.78

Toque L 187

NOTE D'INFORMATION SUR LA SUSPENSION DU DELAI DE PRESCRIPTION
DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Affaire : ARISTOPHIL

Compte tenu de la crise sanitaire COVID-19, les délais de prescription sont suspendus, il y a donc toujours possibilité pour les victimes d'ARISTOPHIL de rejoindre la procédure en cours contre les banques du fait de l'allongement des délais qui en a résulté.

Fait à PARIS,

Le 23 avril 2020.